

Bulletin d'inscription

ENTREPRISE

Raison sociale : Effectif de l'entreprise :

Forme Sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres

Adresse :

CP : Ville :

Tél. fixe : Port : Mail :

Code NAF : Siret :

Activité Principale : Nombre de salariés :

PARTICIPANT(S)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut* :

Est intéressé par la formation : **INSTALLATION CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET RÉNOVATION PERFORMANTE**

Dates : **LES 29-30 AVRIL 2019** Lieu : **CPO FC EST - 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut* :

Est intéressé par la formation : **INSTALLATION CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET RÉNOVATION PERFORMANTE**

Dates : **LES 29-30 AVRIL 2019** Lieu : **CPO FC EST - 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

* Précisez : CE (Chef d'Entreprise non salarié) / CJ (Conjoint Collaborateur) / CJS (Conjoint salarié) / SAS / Gérant majoritaire ou égalitaire / Gérant Salarié Minoritaire / Salarié

Nom de votre OPCA (CONSTRUCTYS, FAFCEA...) :

Nom de votre Organisation Professionnelle (CAPEB, FFB...) :



COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION : 630 € pour les 2 jours
(possibilité de prise en charge par les Fonds d'Assurance Formation)



Pour les prises en charge des coûts de formation,
votre Organisation Professionnelle service de proximité des fonds d'Assurance Formation
vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

Coupon demande de renseignements Bulletin d'inscription à retourner par fax, par mail ou par courrier :

AFOLOR - ZA NANCY PORTE SUD - 2 Allée des Tilleuls - 54180 HEILLECOURT

Tél. : 03 83 95 77 50 - Fax : 03 83 95 77 51 - Mail : justine@afolor.fr <http://www.afolor.fr>

CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné.

À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage. L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation

Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

Pour les demandes d'annulation confirmées par courrier postal, courrier

électronique, ou télécopie reçus avant le début de l'action de formation, ou en cas de demandes d'annulation ou d'absences pour un motif partiel sauf en cas de force majeure (maladie, accident de trajet, force majeure), AFOLOR se réserve le droit de facturer 30 % de la prestation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.